

L'alliance d'amour

21. L'alliance et l'élection

1. Les ressemblances entre l'élection et l'alliance
2. La différence entre l'élection et l'alliance
3. Un décret inconditionnel et des promesses conditionnelles

Le problème du lien entre l'alliance et la régénération, que nous avons traité dans le chapitre précédent, conduit à une autre question importante, à savoir : quel est le lien entre l'alliance et l'élection?

La question se pose, comme nous l'avons vu, parce que certaines personnes, étant dans l'alliance, se rebellent contre Dieu, ne le servent pas et en arrivent peut-être même à le haïr. Ces personnes ne peuvent pas être élues, puisque nous confessons que les élus ne peuvent déchoir de la grâce. Alors, si tous les enfants de l'alliance ne font pas partie des élus, pourquoi être dans l'alliance, quel est l'intérêt?

Nous nous pencherons sur cette question dans ce qui suit. Nous verrons que l'alliance est la manière par laquelle Dieu réalise son œuvre de salut. Il nous faut garder à l'esprit le lien entre l'élection et l'alliance, mais dans le même temps, nous devons aussi avoir en vue la distinction entre les deux. En raison de la dynamique qui est impliquée, à savoir le fait que l'alliance est une interaction vivante entre Dieu et l'homme, nous ne pouvons tout faire entrer de force dans une sorte de système fermé.

1. Les ressemblances entre l'élection et l'alliance

Derrière le décret éternel de Dieu de l'élection et derrière l'établissement de son alliance réside la grâce souveraine. Dieu n'est obligé d'élire personne — car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. S'il en élit certains, il n'a pas en élit d'autres, car cela aussi est conforme à son souverain plaisir. Le décret de Dieu de l'élection trouve ses racines dans son amour et sa miséricorde. J'ai déjà mentionné cela et je le mentionne de nouveau parce que cela a une grande importance pour le présent sujet.

Ce que nous avons dit sur le décret de Dieu de l'élection s'applique aussi à l'alliance de Dieu. Il l'établit avec qui il veut. Il le fait, comme nous l'avons noté plus haut, de manière unilatérale. Il ne nous demande pas si nous voulons entrer en alliance avec lui ou non, mais il vient à nous et nous dit : j'établis maintenant mon alliance avec vous et vos descendants après vous.

L'élection et l'alliance ont toutes les deux une portée limitée. Dieu n'a pas élu tout le monde, mais seulement une partie. De même, il n'appelle pas aujourd'hui tout le monde à entrer dans son alliance, bien qu'à l'origine (en Adam) celle-ci fut établie avec l'humanité tout entière. Avant la chute, la grâce

de Dieu s'étendait à tous; après la chute, elle ne fut accordée qu'à ceux qui craignaient l'Éternel et attendaient l'oint de Dieu. Bien que l'Éternel soit bienveillant à l'égard de toutes les créatures et que dans sa providence il en prenne soin, il n'accorde la grâce qu'à ses enfants.

Il est important de noter que l'élection et l'alliance sont toutes les deux liées à l'œuvre de Dieu *en Christ*. En ce qui a trait à l'élection, il est dit : « *En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde* » (Ép 1.4). L'alliance aussi est un arrangement fondé sur l'œuvre du Christ, comme nous l'avons vu lors de l'institution de la sainte cène : « *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang.* » Enlevez le Christ et il n'y a ni élection ni alliance.

Nous pouvons lier les deux de la manière suivante : par le moyen de son alliance avec nous, Dieu réalise son décret d'élection. L'alliance est la manière par laquelle il appelle ses enfants à lui, déverse sur eux ses bénédictions et les lie au Christ. Si l'élection est l'unique *fondement* de notre salut, l'alliance est la *manière* commune par laquelle nous sommes appelés à servir Dieu.

2. La différence entre l'élection et l'alliance

L'élection est un décret de Dieu unique, éternel et qui ne change pas, établi avant la fondation du monde. L'alliance de Dieu, cependant, est une relation construite avec le peuple au fil du temps et par conséquent possède une histoire. L'élection est déterminée de toute éternité, alors que l'alliance passe par diverses dispensations ou phases.

Il nous faut opérer une distinction entre un décret et une relation. L'élection est un décret; l'alliance est une relation. Cela signifie que dans l'élection nous avons affaire à une décision à laquelle nous n'avons aucunement part, tandis que dans l'alliance, nous avons affaire à une relation dans laquelle dès le début nous devons être actifs et réagir. L'élection est inconditionnelle, mais il existe des conditions dans l'alliance, sans aucun doute.

Nous ne savons pas qui sont les élus. Tout ce que l'on peut dire est que l'on reconnaît l'arbre à ses fruits. Or, nous savons qui est le peuple de l'alliance, tout comme nous savons ce qui est attendu d'eux. Il est sage de rappeler ici les paroles prononcées par Moïse :

« *Les choses cachées sont à l'Éternel, notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi* » (Dt 29.29).

Dieu n'a révélé ni le nombre ni l'identité des élus, mais il a révélé qui fait partie de son alliance et ce que son alliance implique.

Ainsi, il s'ensuit que l'élection de Dieu, qui ne peut changer, ne peut être rompue ou annulée, alors que l'alliance, elle, peut être rompue. Les décrets demeurent; les relations peuvent échouer. Bien que Dieu demeure fidèle, nous, en raison de notre nature pécheresse, pouvons rompre l'alliance.

3. Un décret inconditionnel et des promesses conditionnelles

Alors que dans l'élection nous avons affaire au décret éternel de Dieu, dans l'alliance comme relation d'amour nous contemplons les promesses de Dieu. Nous croyons et confessons que le décret d'élection est inconditionnel : Dieu n'exige pas de nous de remplir certaines conditions avant de nous élire. Il nous élit selon son bon plaisir, puis place devant nous certaines exigences.

Dans l'alliance cependant, nous avons toujours affaire à des conditions. L'alliance, comme nous l'avons vu, contient deux parties, une promesse et une obligation. Il en découle que lorsque nous refusons d'observer l'obligation, nous perdons aussi le droit à l'accomplissement des promesses. Alors que l'élection est un décret statique, l'alliance est une relation dynamique exigeant de nous un engagement constant.

Pourtant Dieu utilise la relation vivante de son alliance d'amour pour réaliser son décret éternel d'élection. Toutes les œuvres de Dieu sont une, d'une manière que nous ne pouvons comprendre, mais que nous devons adorer.

Clarence Stam, pasteur

L'auteur (1948-2016) était pasteur au sein des Églises réformées canadiennes (CanRC).

Cet article est un extrait du livre de Clarence Stam, intitulé *L'alliance d'amour*.

www.ressourceschretiennes.com



Copyright © 2019. Publications Chrétiennes, Inc.
Tous droits réservés. Publié avec permission.